

INTITULE POSTE : Maçon

Métier : Ouvrier polyvalent du bâtiment

Direction d'affectation : Direction pôle travaux-Aménagements

Service d'affectation : Travaux en régie

Lieu d'affectation : Centre Technique Municipal

Filière : Technique

Cadre d'emplois : Adjoint technique

Grade : Adjoint technique / Adjoint technique principal de 2^e

Caractère du poste : polyvalent

Encadrement d'agents : non

Compétences requises

Niveau étude requis : CAP Maçon

Formation(s) requise(s) : Maçon/Ouvrier polyvalent du bâtiment

Habilitations requises : permis B

Savoir-faire :

- Conduire un véhicule/engin
- Réalisation de travaux en briques, parpaings, bétons...
- Réalisations de coffrage, ferrailage
- Appliquer les normes et techniques d'utilisation des matériels, matériaux, machines...
- Maîtrise des machines-outils liées à la maçonnerie/voirie
- Utilisation d'échafaudage
- Détecter et analyser les différentes pathologies du gros œuvre/de la voirie
- Rendre compte à la hiérarchie

Savoir être :

- Organisation du travail en fonction du planning et des consignes données
- Rigueur dans l'utilisation des matériels et des machines
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- Faculté d'adaptation au travail d'équipe
- Discrétion lorsque le travail s'effectue au contact des usagers
- Sens du service public
- Être organisé et méthodique
- Nécessité de représenter l'image de la collectivité

Les missions et activités du poste

ACTIVITES

Réaliser l'ensemble des travaux nécessaires à l'entretien des bâtiments, des espaces publics, de la voirie de la commune. Sous le contrôle du responsable de service, l'agent dispose d'une relative autonomie pour :

- 1) Effectuer les travaux dans les bâtiments communaux
 - Travaux neufs en régie (maçonnerie, plâtrerie...)
 - Entretien des bâtiments à titre préventif ou curatif
 - Réalisation d'enduits, scellements et autres fixations
 - Pose de revêtements céramiques (sols et murs)
- 2) Entretien des espaces publics
 - Réalisation de petits travaux de voirie
 - Réalisations de travaux de terrassements, fondations et démolitions
 - Mise en place de protection de chantier et de son environnement

Mise en place de signalisation verticale et de plaque de rue

Environnement du poste

> Relations :

Avec des partenaires internes

Avec des partenaires extérieurs

Avec le public (relations avec les usagers)

> Conditions de travail :

- Temps de travail : 36h

- Horaires : du lundi au jeudi 8h à 12h – 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h

- Travaux supplémentaires en fonction des nécessités du service

- L'activité peut s'exercer en présence des usagers (espace public) ou en dehors des heures de travail

- Station debout prolongée, travail courbé ou agenouillé

Moyens mis à disposition : vêtements professionnels adaptés, vestiaires, sanitaires, locaux de stockage de matériaux et matériels, moyens techniques appropriés, véhicules de service pour les déplacements